



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 5 janvier 2018

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### **Vigilance orange pour risque de crue et d'inondation sur une partie de la Corrèze Point de situation à 10 heures – Vendredi 5 janvier 2018**

Le service de prévision des crues Gironde-Adour-Dordogne **maintient** une partie du département de la Corrèze **en vigilance orange** pour **phénomène de crue**.

Les tronçons **Dordogne amont – Cère – Maronne, Moyenne Dordogne, Vézère amont et Vézère aval** sont concernés par la **vigilance orange**. Seuls les tronçons de la **Dordogne aval et de la Corrèze** sont restés en **vigilance jaune**.

#### ***Conséquences de l'évènement durant la nuit***

Les pluies tombées ces deux derniers jours ont été importantes sur l'ensemble du bassin de la Dordogne. Les sols sont très humides, voire saturés.

Ces événements climatiques n'ont pas engendré d'interventions particulières hormis pour des faits d'inondations de caves. A ce stade, la situation n'a pas nécessité le relogement de personnes.

Concernant les axes routiers, une intervention a eu lieu dans le secteur d'Ussac et de Saint-Viance pour la mise en place de signalisation adaptée sur les chaussées inondées. Des déviations sont en cours sur plusieurs routes, à savoir : RD174 à Cublac, RD 170 E2 à Ussac (Pont de grange), RD 901 E2 à Ussac, et RD 148 à Saint-Viance.

#### ***Situation actuelle et prévision***

Les débits des cours d'eau sont soutenus ce vendredi sur l'ensemble des tronçons placés en vigilance, mais les niveaux restent stabilisés. Des précipitations sont à nouveau prévues jusqu'à samedi sur l'ensemble du bassin, susceptibles de générer de nouvelles hausses. Entre 15 à 20 mm d'eau sont attendus sur l'ensemble du département. La vigilance reste donc de mise sur ces secteurs.

#### **CONSEILS DE COMPORTEMENT**

- Limitez vos déplacements sauf si absolument nécessaire et conformez-vous à la signalisation routière
- Mettez-vous à l'abri
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, application météo, etc).
- Veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareils électriques, etc).
- Signalez aux secours toute personne en difficulté en composant le 18 ou le 112.

#### **Contact presse**

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougade@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter